

Étel 1<sup>er</sup> octobre 1941

Je soussigné Bogec Alexandre, patron du  
bateau sardinier « Le Juste » immatriculé à Auray  
sous le n° 5403.

Déclare que le 30 septembre, rentrant de la pêche en  
passant la barre, nous recevons un violent coup de mer  
qui engloutit notre canot que nous avions en remorque.  
Par bonheur les hommes qui s'y trouvent réussissent  
à s'accrocher à un filet de sardines que nous leur  
avons lancé. Mais notre embarcation a disparu,  
nous la retrouvons le lendemain sur la plage de  
Kerilio sans être trop endommagée mais tout ce qui  
s'y trouvait a disparu. Soit 2 avions, un filet de  
sardines, 16 caissettes, 4 paniers ainsi que notre pêche  
que j'évalue à environ 4.500<sup>l</sup>.

Je certifie le présent rapport sincère et véritable  
et me réserve le droit de l'amplifier si besoin est.

Fait à Étel le 1<sup>er</sup> octobre 1941

Bogec Alexandre

Depuis le 7 OCT. 1941 au Tribunal